



Fédération Française d'Addictologie

www.addictologie.org – @FFAddictologie

Président

Pr Amine BENYAMINA

Tél. : 01 45 59 69 78

amine.benyamina@aphp.fr

Présidents d'honneur

Pr Jean-Dominique FAVRE

Pr Michel REYNAUD

Vice-Présidents

Dr Anne BORGNE

anne.borgne@respadd.org

Dr Hanna EID

h.eid@ch-pfastatt.fr

Dr Etienne KAMMERER

et.kammerer@wanadoo.fr

Pr Mickaël NAASSILA

mickael.naassila@sa.u-picardie.fr

Pr François PAILLE

f.paille@chru-nancy.fr

Secrétaire Général

Pr Nicolas SIMON

nicolas.simon@ap-hm.fr

Secrétaire Générale Adjointe

Dr Alice DESCHENAU

alice.deschenau@gh-paulguiraud.fr

Trésorière

Mme Catherine MARTIN

catherine.martin@elan-retrouve.org

Trésorier Adjoint

Dr Jean-Pierre DAULOUEDE

jeanpierredaulouede@gmail.com

Membres de la FFA

ACT	Addictolib
Alcool Assistance	ANPAA
ASPSA	ASUD
CNRMS	COPA AH
CUNEA	ELSA France
FNESAA	GERTOX
IREMA	RESPADD
SAF	SAFE
SFA	SFT
SOS Addictions	

Siège social

c/o ANPAA

20, rue Saint-Fiacre, 75002 Paris

Association Loi 1901

Siret 439 242 058 00014

APE 913E

Monsieur Emmanuel MACRON

Président de la République

Palais de l'Elysée

55, rue du Faubourg Saint-Honoré

75008 PARIS

Paris, le 18 novembre 2019

Monsieur le Président,

Nous prenons aujourd'hui l'initiative de nous adresser solennellement à vous car, de par nos responsabilités de médecins, d'universitaires, de chercheurs, il nous appartient de rappeler que la prévention sur l'un des problèmes de santé publique les plus importants, celui de la consommation d'alcool, ne peut rester indéfiniment sans réponse, sous prétexte qu'un des lobbies économiques les plus puissants s'oppose à toute mesure efficace, quand bien même elle ne concernerait que la prise de conscience par la population des risques qu'elle encoure.

En effet, alors que l'action des pouvoirs publics envers la consommation de tabac est exemplaire et porte ses fruits, la prévention des risques pour la deuxième cause de mortalité et de morbidité évitables, l'alcool se heurte à des obstacles incompréhensibles en termes de rationalité de la politique publique, mais aussi en termes économiques. Nul ne peut comprendre que la mort de 41 000 personnes par an et la prévention de 8 000 handicaps parfaitement évitables ne suscitent aucune réaction à la hauteur de ces constats dramatiques, d'autant plus que les taxes sur les alcools ne couvrent que 40 % des dépenses de santé causées par leur consommation.

Cette extrême timidité de l'action publique est tout aussi incomprise par l'opinion. Un sondage effectué en juin 2018 par La Ligue Nationale contre le Cancer révélait que 92 % des Français souhaitaient une meilleure prévention chez les jeunes et 58 % considéraient que les pouvoirs publics n'en font pas assez pour prévenir les risques liés à la consommation d'alcool. Les Français, tout en déplorant l'inertie de la politique de prévention du risque alcool, en trouvaient la cause dans l'influence du lobby économique. En effet, 77 % des Français estimaient que les décideurs publics sont influencés par les producteurs d'alcool et 66 % que les producteurs empêchent la mise en place d'une politique de santé efficace.

C'est dans ce contexte général d'un problème majeur de santé publique, parfaitement perçu par l'opinion, que nous avons appris avec surprise, et évidemment consternation, que l'opération de mobilisation sociale, préparée de

Correspondance : FFA, c/o Pr BENYAMINA, Psychiatrie et Addictologie, CERTA, Pavillon Galilée, Hôpital Paul Brousse, 12, avenue Paul Vaillant-Couturier, 94804 VILLEJUIF CX